



Le permis de conduire

Info



Sens

Réseau d'actions
pour l'inclusion des personnes
sourdes et malentendantes

Sommaire

C'est quoi le permis de conduire ?

1. L'examen théorique

2. L'examen pratique

3. Mes aides



C'est quoi le permis de conduire ?

Pour avoir le permis de conduire, il faut réussir deux examens.

LE PERMIS DE CONDUIRE

1

un examen **théorique** :
le code de la route



2

un examen **pratique** :
la conduite



1. L'examen théorique

L'examen théorique : le code de la route



1. L'examen théorique

Je peux passer cet examen à partir de 15 ans.

Cet examen me permet de connaître :

- Les règles à respecter sur la route,
- Les panneaux,
- Les règles de sécurité,
- Le fonctionnement de la voiture.



1. l'examen théorique

Il y a des sessions d'examen adaptées à ma surdité, **seulement** pour le code de la route :

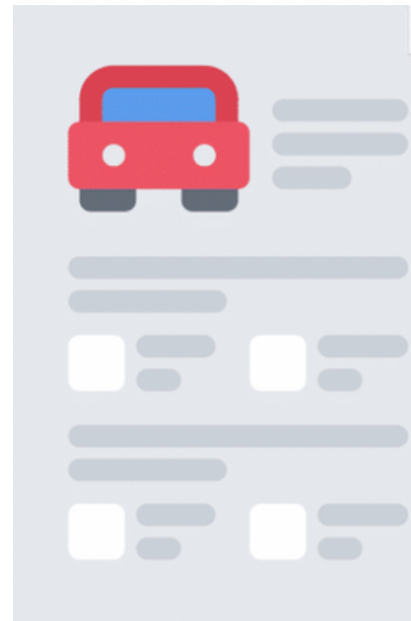
- Il y a minimum deux sessions par an et par département. L'examen adapté dure 1h30.
- L'auto-école contacte le Bureau d'Éducation Routière de mon département, pour connaître les dates de sessions adaptées.
- Je peux demander un interprète LSF ou codeur LPC pour m'aider pendant l'examen.



1. l'examen théorique

Pour m'entraîner au code de la route :

- je prends des leçons à l'auto-école
- je vais sur des sites internet

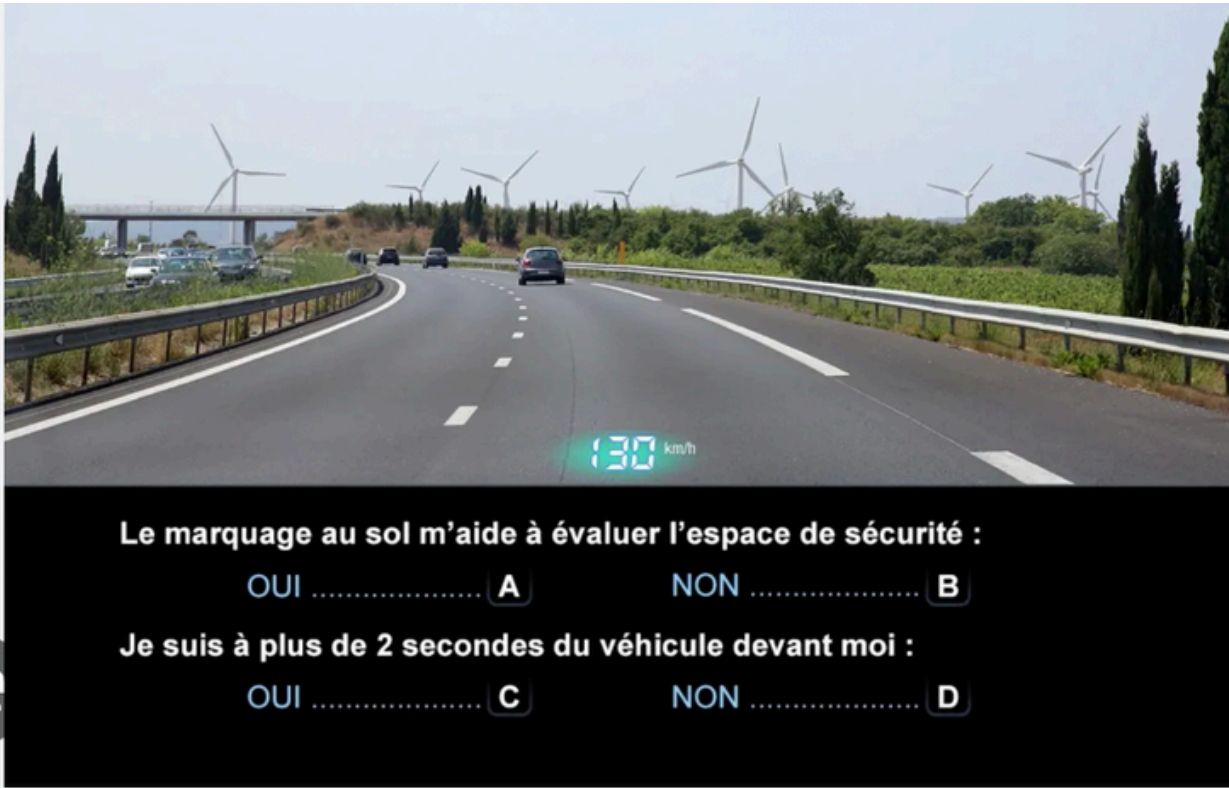


1. l'examen théorique

Pendant l'examen :

1

- il y a 40 questions affichées sur un écran,
- l'examen dure 30 minutes



2

- si je fais moins de 5 fautes : je réussis l'examen

Paris le 30/12/2019

Identifiant NEPH :
Date de naissance

Vous avez passé l'Epreuve Théorique Générale du permis de conduire du 30/12/2019 sur le site de Cours du Président Kennedy 84000 AVIGNON.

A l'issue de l'épreuve, vos réponses ont été transmises au Ministère de l'Intérieur pour correction. Vous avez obtenu la note de 39 sur 40.

Avis : FAVORABLE

Les thématiques sur lesquelles vous avez fait des erreurs sont les suivantes :

Thématiques concernées	Nombre d'erreurs parmi les 40 questions
• L : Dispositions légales en matière de circulation routière	
• C : Le conducteur	
• R : La route	
• U : Les autres usagers	
• D : Réglementation générale et divers	
• A : Les premiers secours	
• P : Précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule	
• M : Eléments mécaniques liés à la sécurité	
• S : Equipements de sécurité des véhicules	
• E : Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement	01

Info Ministère : pour rappel, vous devez attendre 48 heures pour pouvoir vous inscrire à l'épreuve pratique du permis de conduire.

Nous espérons que vous avez apprécié l'expérience « Passer mon code avec La Poste » et vous souhaitons un pareil succès pour l'épreuve pratique.



2. L'examen pratique

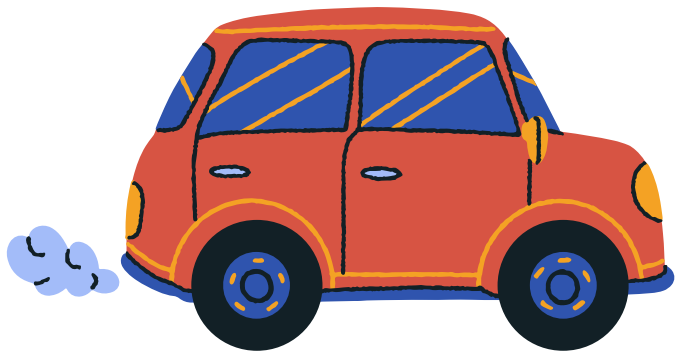
L'examen pratique : la conduite



2. L'examen pratique

Pour m'entraîner pour l'examen du permis de conduire, il faut :

- Prendre des leçons de conduite avec mon moniteur d'auto-école.
- Faire au minimum 20 heures de conduite sur la route avec mon moniteur avant l'examen.
- Avoir minimum 17 ans pour m'inscrire à l'examen du permis de conduire.



2. L'examen pratique

Comment se passe l'examen pratique ?

Dans la voiture, avec moi, il y a :

- mon moniteur de conduite,
- l'examineur : la personne qui me fait passer l'examen
- si j'ai besoin, un interprète LSF ou un codeur LPC.



Pendant l'examen, l'examineur vérifie si :

- je sais bien conduire : je dois conduire pendant 30 minutes,
- je sais me garer,
- je connais le fonctionnement de la voiture.

2. L'examen pratique

Je dois avoir minimum 20 sur 31 points pour réussir l'examen.

CERTIFICAT D'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE (1)									
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR	Date : 25/03/2015		Candidat						
	L'expert(e) : [Signature]		[Signature]						
	Code(s) spécifique(s) :		[Signature]						
	05		NÉPH : [Signature] Catégorie : B						

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque				
	E	0	1	2	3					
Connaître et maîtriser son véhicule						Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome		
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord										
Effectuer des vérifications du véhicule										
Connaître et utiliser les commandes										
Appréhender la route										
Prendre l'information										
Adapter son allure aux circonstances										
Appliquer la réglementation										
Partager la route avec les autres usagers										
Communiquer avec les autres usagers										
Partager la chaussée										
Maintenir les espaces de sécurité						1	1	1		
Sous-totaux					1	2	21	1	1	1
Conduite économique et respectueuse de l'environnement					+1					
Courtoisie					+1					
Total général					29					

BILAN	FAVORABLE (2)
--------------	----------------------

(1) ne tient lieu de permis de conduire qu'à compter de 18 ans révolus (catégorie B)

(2) sous réserve de l'aptitude à la conduite fixée par l'avis médical



Quand j'ai réussi l'examen, je peux enfin conduire seul sur la route.

1

CERTIFICAT D'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE (1)									
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR	Date : 05/03/2015		Candidat :						
	N° permis (A) :		N° :						
	Catégorie(s) : 05		Catégorie : B						

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque		
	E	0	1	2	3	Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome
Connaître et maîtriser son véhicule								
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord								
Effectuer des vérifications du véhicule								
Connaître et utiliser les commandes								
Appréhender la route								
Prendre l'information								
Adapter son allure aux circonstances								
Appliquer la réglementation								
Partager la route avec les autres usagers								
Communiquer avec les autres usagers								
Partager la chaussée								
Maintenir les espaces de sécurité								
Sous-totaux					1	2	21	1 1 1
Conduite économique et respectueuse de l'environnement					+1			
Courtoisie					+1			
Total général					29			

BILAN	FAVORABLE (2)
--------------	----------------------

(1) ne tient lieu de permis de conduire qu'à compter de 18 ans révolus (catégorie B)

(2) sous réserve de l'aptitude à la conduite fixée par l'avis médical

2

PERMIS DE CONDUIRE RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1. RICHARD
2. Thomas
3. 29.11.1991 (Paris 075)
4a. 16.09.2013 4c. 75000 Paris
4b. 01.01.2014
5. 13AA000002
6. 
9. AM/A/A1/B1/B/BE

16.01.2014

A1FRA13AA00026140101RICHARD<SP7

3. Mes aides

Je peux demander de l'aide pour payer l'auto-école à :

- ma région,
- la MDPH,
- l'AGEFIPH.





Info

Sens

Réseau d'actions
pour l'inclusion des personnes
sourdes et malentendantes

NOUS CONTACTER

www.infosens.fr

06 12 31 21 97

Skype: Infosens

infosens@injs-paris.fr

